



PRÉPARATION AUX CONCOURS ECRITS : Concours Inspecteur de la DGCCRF et des DOUANES

 Structure de formation
Institut de
Préparation à
l'Administration
Générale
(IPAG)

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Préparation écrite aux concours de la DGCCRF et des DOUANES.

Objectifs

Notre objectif principal : optimiser votre réussite aux épreuves écrites du concours (DGCCRF et/ou DOUANES)

Ce que vous allez acquérir :

- Une méthodologie pour les épreuves écrites
- Des entraînements aux épreuves de spécialités

Organisation

Aménagements particuliers

La préparation aux épreuves écrites du concours d'inspecteur DGCCRF peut également se suivre **à distance** :

- Corrections proposées à distance en visio (direct et/ou enregistrement)

Admission

Conditions d'admission

Sur sélection

Le dossier de candidature est à déposer sur l'application E-candidat (base rouge) de l'université de Montpellier à compter de début avril.

Le lien de la plateforme E-candidat est disponible sur notre site internet onglet " Candidater à l'IPAG"

Modalités d'inscription

Une fois votre candidature examinée, si vous recevez un avis favorable, vous pourrez passer à l'étape suivante : inscription.

Rendez-vous sur notre site internet, onglet "candidater à l'IPAG" puis " inscription après candidature à l'IPAG"

Public cible

- Vous êtes un étudiant





- Vous êtes en reprise d'études (agent public, salarié, en reconversion professionnelle, demandeur d'emploi...).

parfois se rejoignent, mais constituent chacun une identité forte : la frontière et la marchandise.

Droits de scolarité

Étudiants : 400 euros

À cela, il faudra ajouter la CVEC et les frais universitaires.

En reprise d'études (agent public, salarié, en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi) : 500 euros (750 euros si la formation est prise en charge)

- Éligible au CPF

Capacité d'accueil

35 personnes

Pré-requis obligatoires

Remplir les conditions réglementaires d'inscription au concours.

Résultats attendus

- **Au sein de la DGCCRF**, les inspecteurs mènent des investigations et exercent une activité de régulation de l'économie au bénéfice des entreprises et des consommateurs.

Ils sont affectés en administration centrale à Paris ou dans les services implantés en département et en région.

- **La Direction Générale des douanes et droits indirects (DGDDI) est une direction rattachée au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.** La DGDDI est en prise avec les enjeux contemporains : accélération des échanges commerciaux, nouvelles technologies, nouvelles menaces. L'identité de la douane est ainsi construite autour de deux piliers, qui

Infos pratiques

Autres contacts

✉ ipag-prepasecrites@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - IPAG

En savoir plus

✉ <https://ipag.edu.umontpellier.fr/>





Programme

Organisation

Programme : pour le concours à dominante juridique et économique

Le programme comprend :

- 10 notes de synthèse : Ces exercices vous permettront de développer vos compétences en rédaction et en analyse, essentielles pour les concours.
- 5 entraînements à l'épreuve de spécialité. Ces sessions vous permettront de vous familiariser avec des questions spécifiques de l'épreuve.
- *Attention : nous ne préparons pas à la spécialité Droit Communautaire.*

La préparation aux épreuves écrites ne comporte pas de cours théoriques, mais des concours blancs.

